



Accélérateur de compétences

**RENOUVELLEMENT- CONDUITE EN SECURITE
PLATES FORMES ELEVATRICES MOBILES DE PERSONNEL - PEMP
R 386**

Autorisations de conduite

PUBLIC :

Conducteurs de PEMP disposant d'une autorisation de conduite avec aptitude médicale reconnue.

OBJECTIFS :

Réviser les connaissances pratiques indispensables à l'utilisation des PEMP.

Prendre en compte l'évolution des matériels et de la réglementation

RESULTATS :

Contrôle des connaissances théoriques et pratiques, vérifiant l'aptitude des candidats et permettant la confirmation de l'autorisation de conduite délivrée par l'employeur.

CONTENU

RAPPELS THEORIQUES

Législation

Dispositions réglementaires
Normalisation
Recommandations de la CARSAT

Présentation des différents types de PEMP

A élévation suivant axe vertical
A élévation multidirectionnelle

Vérifications

Vérifications lors de la mise en service
Vérifications périodiques

Utilisation de la PEMP

Principaux risques
Qualification du personnel
Règles d'utilisation
Vérifications et entretien courants

RAPPELS PRATIQUES :

Description et étude d'une PEMP

Vérifications à la prise de poste

Prise en main de la PEMP

Déplacement de la PEMP

A ciel ouvert
sous couverture

Elévation

Approche du lieu à atteindre

- ✓ par le côté
- ✓ par le dessous
- ✓ par le dessus

Manoeuvres de sauvegarde

Fin de poste

TEST D'APTITUDE EN FIN DE FORMATION

VALIDITE : Un recyclage est préconisé tous les 5 ans.

Remarque : Les participants devront se munir de gants de manutention, de chaussures de sécurité, d'une pièce d'identité, d'un casque avec jugulaire et d'une aptitude médicale.

Il sera remis à chaque participant un livret des éditions Mémo-Format
http://www.memoforma.fr/wa_files/WebAvril2016_PEMP.pdf